

Pistes d'action pour favoriser la réussite en formation continue



Pour les directions d'établissements

- Développer une **réflexion sur les façons d'améliorer l'accès** à la formation continue pour les publics sous-représentés, notamment les personnes non diplômées.
- **Compiler des données** sur les personnes inscrites en formation continue créditée et non créditée, afin de mieux comprendre leurs besoins (Fédération des cégeps, 2021).
- Créer une **politique de conciliation famille-travail-études** dans tous les établissements d'enseignement supérieur (Coalition pour la conciliation famille-travail-études, 2016 ; Yagoubi et Tremblay, 2022, p. 52).
- Assurer une meilleure coordination interuniversitaire sur la **reconnaissance des crédits et des diplômes** (ACDEAULF et ICÉA, 2013, p. 27).

Pour les personnes qui conçoivent l'offre de formation

- Offrir plus de programmes à **temps partiel**, en mode **hybride** ou à **distance** (Mercier et al., 2021, p. 51; UIL et Université ouverte de Shanghai, 2023b, p. 60).
- Favoriser les **parcours flexibles et personnalisés**, y compris dans les filières créditées (ex. : l'accès à des cours crédités hors programme) (Bélanger, 2013, p. 289; UNESCO, 2023).
- Développer des **activités de rehaussement des compétences en littératie** à l'intention des adultes (Simard, 2021).